



VILLE DE NICE
www.nice.fr

PREFECTURE

Acte exécutoire au 14 octobre 2021
006-210600888-20211007-25863_1-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021

PRESIDENCE : Monsieur Christian ESTROSI Maire

N° 51.3

OBJET : Lancement d'un appel à projet pour la gestion de la future épicerie sociale et solidaire étudiante.

PRESENTS : Madame Magali ALTOUNIAN, Madame Christiane AMIEL-DINGES, Madame Aurore ASSO, Madame Monique BAILET, Monsieur Karim BEN AHMED, Madame Sylvie BONALDI, Monsieur Anthony BORRÉ, Madame Marine BRENIER-OHANESSIAN, Monsieur Hervé CAËL, Monsieur Bernard CHAIX, Monsieur Richard CHEMLA, Madame Juliette CHESNEL-LE ROUX, Monsieur Marc CONCAS, Monsieur Pascal CONDOMITTI, Madame Auréa COPHIGNON, Monsieur François DAURE, Monsieur Fabrice DECOUPIGNY, Monsieur Jacques DEJEANDILE, Madame Valérie DELPECH, Madame Maty DIOUF, Madame Amélie DOGLIANI, Monsieur Christian ESTROSI, Madame Pascale FERRALIS, Monsieur Pierre FIORI, Madame Marie-Christine FIX-VARNIER, Madame Gaëlle FRONTONI, Monsieur Jean-Luc GAGLIOLLO, Monsieur Jean-Marc GIAUME, Monsieur Jean-Marc GOVERNATORI, Madame Hélène GRANOUILLAC, Madame Imen JAIDANE, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur Abdallah KHEMIS, Monsieur Xavier LATOUR, Madame Marie-Pierre LAZARD, Madame Marie-Claire LELLOUCHE, Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Madame Nadia LEVI, Monsieur Franck MARTIN, Madame Martine MARTINON, Monsieur Graig MONETTI, Madame Françoise MONIER, Madame Catherine MOREAU, Monsieur Patrick MOTTARD, Monsieur Jean MOUCHEBOEUF, Madame Laurence NAVALESI, Monsieur Gaël NOFRI, Madame Martine OUKNINE, Monsieur Jean-Christophe PICARD, Madame Geneviève POZZO DI BORGIO, Monsieur Philippe PRADAL, Madame Barbara PROT, Madame Agnès RAMPAL, Monsieur Robert ROUX, Madame Anne-Laure RUBI, Madame Jennifer SALLES-BARBOSA, Monsieur Henry-Jean SERVAT, Monsieur Philippe SOUSSI, Madame Odile TIXIER de GUBERNATIS, Monsieur Philippe VARDON, Monsieur Thierry VENEM.

ABSENT(S) OU EXCUSE(S) : Monsieur Pierre BARONE, Monsieur Gérard BAUDOUX, Monsieur José COBOS, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Madame Anne RAMOS-MAZZUCCO, Monsieur Jacques RICHIER, Monsieur Philippe SCEMAMA, Madame Isabelle VISENTIN.

POUVOIR(S) : Monsieur José COBOS a donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc GIAUME, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE a donné pouvoir à Monsieur Philippe PRADAL, Madame Anne RAMOS-MAZZUCCO a donné pouvoir à Monsieur Anthony BORRÉ, Monsieur Jacques RICHIER a donné pouvoir à Monsieur Jacques DEJEANDILE, Monsieur Philippe SCEMAMA a donné pouvoir à Monsieur Philippe VARDON, Madame Isabelle VISENTIN a donné pouvoir à Madame Martine OUKNINE.

SECRETARE(S) : Monsieur Graig MONETTI.

Séance du 07 octobre 2021

Rapporteur : **Monsieur Karim BEN AHMED**

Service : **Direction Jeunesse, Vie étudiante et associative**

Objet : **Lancement d'un appel à projet pour la gestion de la future épicerie sociale et solidaire étudiante.**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Les commissions compétentes entendues,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n° 9.1 du Conseil municipal du 29 janvier 2021 ayant approuvé le Plan d'actions en faveur des jeunes et des étudiants,

Considérant que, par ce plan, la ville de Nice propose un vaste et ambitieux programme d'actions composé de plusieurs mesures destinées à offrir et à proposer aux jeunes et aux étudiants les moyens d'être accompagnés et épanouis dans leur vie du quotidien que cela soit en matière de logements, de transports, de santé, d'éducation, d'insertion sociale et d'aides alimentaires,

Considérant que le contexte sanitaire lié à la pandémie de la covid-19 a lourdement impacté une population de jeunes et d'étudiants qui se sont retrouvés confrontés à des difficultés financières ne leur permettant plus d'accéder facilement à l'alimentation et de pouvoir subvenir à leurs besoins,

Considérant qu'afin de pallier cette problématique, différentes initiatives locales ont été mises en place, dont l'ouverture in fine d'un premier restaurant social et solidaire étudiant au printemps 2021 avec pour objectif de fournir des repas gratuits à tous les étudiants,

Considérant par ailleurs, que trois épiceries sociales étudiantes existent déjà sur Nice, en centre-ville, à Nice Ouest et à Nice Nord permettant ainsi aux étudiants d'accéder sur critères sociaux à des produits de la vie du quotidien et de première nécessité à des tarifs très en deçà de ceux pratiqués dans les commerces traditionnels,

Considérant de plus, que les récentes études ont démontré une nette dégradation de la situation avec un taux de fréquentation en hausse chez les jeunes bénéficiaires de ces épiceries, conjuguée à une part significative d'augmentation de la précarité dans la même catégorie et tranche d'âge,

Considérant qu'afin de remédier à ce constat, la ville de Nice, en partenariat avec le CROUS et Université Côte d'Azur, a souhaité s'associer à toutes les initiatives qui contribueraient à intensifier l'intervention auprès des jeunes en matière d'aides alimentaires par l'implantation d'une nouvelle épicerie sociale et solidaire sur le quartier Est de la Ville, qui en est dépourvu aujourd'hui, afin d'assurer un maillage territorial complet et de capter le plus grand nombre de jeunes possibles à l'échelle de la commune,

Séance du 07 octobre 2021

Rapporteur : Monsieur Karim BEN AHMED

Service : Direction Jeunesse, Vie étudiante et associative

Objet : Lancement d'un appel à projet pour la gestion de la future épicerie sociale et solidaire étudiante.

Considérant qu'à cette fin un local qui a déjà été pré-identifié, sera pris en charge par la ville de Nice et sera aménagé en conséquence afin de répondre à la destination souhaitée,

Considérant que c'est dans ce cadre, qu'un Appel à projet en direction des acteurs associatifs est lancé afin de désigner le lauréat idoine qui sera tenu d'assurer la gestion et le fonctionnement de cette future épicerie et qui devra parfaitement intégrer et appréhender le caractère social et solidaire du projet,

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE :

- 1. approuver le lancement de l'Appel à projet pour la gestion de la future épicerie sociale et solidaire en direction du tissu associatif,**
- 2. autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.**

Mesdames Magali ALTOUNIAN, Auréa COPHIGNON, Agnès RAMPAL et messieurs Pierre BARONE, Karim BEN AHMED, Xavier LATOUR ne prennent pas part au vote.

**POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Christian ESTROSI**